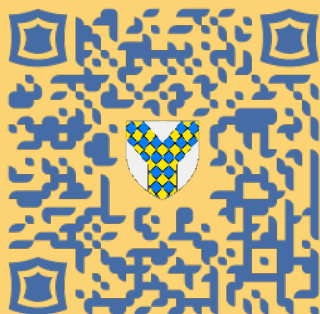


## EDITO DU MAIRE

### DATES À RETENIR

**11 Novembre 2020**

Commémoration de l'armistice 1914 - 1918.



Léz.Infos N° 52  
Septembre 2020

LÉZIGNAN LA CÈBE  
Tél. 04 67 98 13 68

[www.mairie-lezignan-la-cebe.fr](http://www.mairie-lezignan-la-cebe.fr)

Une rentrée pleine d'incertitudes.

Les activités personnelles, professionnelles, celles des secteurs associatifs et de notre collectivité communale sont toujours perturbées par les conséquences du virus covid-19 et l'ensemble des mesures qui découlent du plan sanitaire.

Dans une époque où nos concitoyens ont besoin de certitudes, exigent des résultats immédiats, les décisions chaotiques guidées par la légitime prudence gouvernementale ainsi que la surmédiation sèment le doute jusqu'à la défiance. Hélas, cette situation pourrait durer. Alors, nous devons nous adapter, agir en responsabilités personnelles et collectives car les enjeux sont très importants.

Avec l'équipe municipale, c'est ce qu'au quotidien nous recherchons lors de nos décisions. Nous ne devons pas trop ralentir l'exécution de notre programme de gestion et d'équipements, ni la dynamique de notre tissu associatif très fortement mis à mal depuis le mois de mars.

À l'école, le dispositif mis en place et coordonné avec l'équipe d'enseignants assure le total respect des consignes sanitaires lors des temps scolaires et périscolaires.

Dans un périmètre de 30 mètres depuis la porte d'entrée, le port du masque est obligatoire pour toutes personnes de 11 ans et plus, les rassemblements doivent être évités.

Les parents de nos écoliers ont un rôle essentiel à tenir pour rassurer leurs enfants et les préparer au respect des gestes barrières. Je souhaite à nos écoliers une bonne année scolaire.

La rentrée coïncide aussi avec la période de vendanges. Je n'oublie pas que le temps de confinement a fortement réduit les ventes de vins lors de la fermeture des caveaux, des restaurants et durant l'été l'annulation de nombreuses manifestations festives et promotionnelles. Avec la Communauté d'Agglomération, nous allons engager de nouvelles actions de valorisation des productions de notre territoire.

L'exaspération manifeste de 120 familles Lézignanaises.

Parce qu'au quotidien elles sont écoeurées par la recrudescence des déjections canines dans les rues et quelquefois la menace de chiens errants, elles se sont associées dans une pétition par laquelle elles « sollicitent que des dispositions soient prises pour enrayer ces négligences ». J'ai pris un arrêté municipal portant l'obligation permanente de la tenue en laisse des chiens sur toute l'agglomération. Pour chacune des infractions précitées, désormais le propriétaire du chien s'expose à une amende de 68 €.

Au quotidien, tous les efforts engagés avec les agents de nos services communaux et intercommunaux pour la propreté de notre village sont vains. L'état de notre village est d'abord et principalement lié à l'indispensable respect de l'espace public par l'ensemble des concitoyens. Croyez en notre détermination pour maintenir le cap des progrès.

Rémi BOUYALA  
Maire

Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération Hérault Méditerranée.

## VIE MUNICIPALE

Lors de la séance du 10 juillet 2020 le conseil municipal a adopté les délibérations suivantes :

- En vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020, le conseil municipal a élu 5 « grands électeurs » : Rémi BOUYALA – Catherine COLIN – Nicolas BRIL – Patricia ROUAT – Alain MALAFOSSE. Ainsi que 3 suppléants : Cristel CLAUSSON – Romain FERRERES – Chantal MAURRAS.

- Il a été procédé au tirage au sort de 3 personnes qui figureront sur la liste préparatoire du jury pour la Cour d'Assises de l'Hérault en 2021.

Monsieur le Maire a informé l'assemblée de la démission de Mme Andrée ROMERO conseillère municipale du groupe minoritaire.

En remplacement, c'est M. Christophe GAL qui est appelé à siéger.

Mme Catherine COLIN informe les élus des propositions de formations par le CFMEL concernant ; les finances publiques et le conseil municipal.

M. Fabrice MAURRAS donne lecture aux élus de l'email que lui ont adressé les responsables de la MAM concernant une subvention sollicitée par Mme Andrée ROMERO au cours de la séance du conseil municipal du 24 juin 2020.

Le Conseil Municipal se réunira en mairie les lundi 28 septembre et 23 Novembre 2020 à 18h30 (séances publiques).

## ECOLE

### Services périscolaires.

Mme Myriam SALUZZO agent contractuelle a souhaité s'orienter vers de nouvelles activités professionnelles. En remplacement, nous avons accueilli Mme Mélanie MARTINEZ.

Le fonctionnement des services périscolaires est adapté en fonction des obligations du nouveau plan sanitaire.

**A la cantine :** Les enfants de maternelle et ceux du CP mangent au 1er service dans les locaux de la cantine. Ensuite c'est à la salle polyvalente qui a été aménagée pour l'occasion que les enfants des CE1, CE2, CM1 et CM2 s'installent dans la rangée dédiée à sa classe.

**Animations périscolaires du soir :** La reprise des animations périscolaires (organisées le soir après le temps du goûter), initialement prévue le lundi 14 septembre 2020 a été reportée à une date ultérieure.

Depuis la rentrée, les groupes organisés à l'école sont gardés sur le temps périscolaire : les maternelles, les CP, les CE, enfin les CM ; répartis dans des lieux différents. Des ballons, des jeux de société, des jeux de cours sont proposés aux enfants.

Les familles seront informées de la date effective de reprise des animations et des modalités de fonctionnement. Durant cette période de transition, les départs avant 17h30 restent – exceptionnellement - autorisés. Dès la reprise des animations périscolaires, il ne sera plus possible de venir chercher son enfant avant 17h30.

Les enfants du centre de loisirs démarrent avec les grands thèmes de l'année. Les enfants ont retrouvé le chemin de leur centre de loisirs et ont découvert les thèmes d'activité qui vont jaloner leur année : le monde imaginaire et le jardin notamment. Ils se sont appliqués pour l'occasion à réaliser une fresque, affichée à l'entrée de leur salle d'activité, visible de tous les enfants de l'école, afin de susciter la curiosité.

### Inscriptions aux services périscolaires.

Nous vous rappelons que pour pouvoir inscrire votre enfant aux services périscolaires (cantine, accueils matin et soir, mercredi), il est préalablement indispensable de remplir la fiche individuelle d'inscription 2020/2021 et de la retourner accompagnée des pièces justificatives (attestation d'assurance, photocopie du carnet de santé nominative à la page des vaccins). Nous vous prions de ramener votre dossier complet en mairie ou de le remettre à Mme Perrine ROGER, responsable du service périscolaire (à l'école).

Toutes les RESERVATIONS doivent être saisies OBLIGATOIREMENT par le site [www.mairie-lezignan-la-cebe.fr](http://www.mairie-lezignan-la-cebe.fr) rubrique « Portail Famille ».

**Restaurant scolaire :** Les réservations de tous les repas de la semaine (mercredi compris) doivent être effectuées au plus tard le jeudi de la semaine précédente jusqu'à 17 h.

**Temps d'accueil matin/soir et le mercredi :** Les réservations doivent être effectuées 48 h avant l'accueil souhaité et au plus tard à 17 h dernier délai.

## VIE ASSOCIATIVE

### Fête locale 2020, pari tenu.

À la suite de l'annulation de toutes les animations et activités associatives depuis le 15 mars 2020, la municipalité souhaitait proposer un temps de fête.

La deuxième édition de l'organisation de la fête du 15 août conjointement par l'association SAL et la commission municipale d'animation a tenu son pari de satisfaire aux attentes des festaières.

Le préalable était d'obtenir l'approbation par les services de la préfecture de la complexe organisation permettant le respect des plans « Vigipirate et de crise sanitaire ».

Lors des 2 soirées, un peu plus de 1200 visiteurs ont été recensés à l'entrée.

Domage que les forains se soient rétractés parce que dans ce contexte il ne nous était pas possible d'accueillir tous ceux d'entre eux qui habituellement y participaient.

Plusieurs particularités sont à retenir car elles ont été très appréciées : l'implantation de la fête sur le parking des écoles (espace mieux adapté à ce type de spectacle et sous vidéo-surveillance) – la nouvelle organisation de la buvette avec prépaiement – la participation de l'association des producteurs d'oignons et leur animation autour d'excellents beignets de cèbe.

Autre point important, le dispositif de sécurité dirigé par notre policier municipal avec les renforts de 4 policiers municipaux de la ville d'Agde plus 2 agents de sécurité.

Merci à l'administration et aux services de la commune, aux membres de l'association la SAL, à l'association des producteurs d'oignons, aux animateurs de la Cèbe totémique, à la ville d'Agde et la communauté d'agglomération et bien sûr à tous ceux qui nous ont fait confiance.

À tous, nous donnons rendez-vous « à l'an que ven... »



## CULTURE

Dans le dernier Lez.info N°51, vous avez pu prendre connaissance d'un questionnaire pour collecter vos suggestions et vos attentes d'activités culturelles. Merci aux amateurs de la culture pour votre participation à notre sondage

Dans vos réponses, les activités les plus sollicitées sont :

- A quels types d'activités souhaiteriez-vous participer > 1 Théâtre - 2 Chorale - 3 Apprendre à jouer d'un instrument
- Quelles sont vos attentes artistiques et culturelles dans votre village > 1 Concerts, danse - 2 Expositions photos, peintures
- Que voudriez-vous retrouver dans les spectacles > 1 Humour - 2 Musiques traditionnelles - 3 Théâtre
- A quels genres de musique/concert aimeriez-vous assister > 1 Variété Française - 2 Jazz - 3 Musique classique
- A quels événements jeunesse souhaiteriez-vous participer > 1 Groupe Country - 2 Pop rock - 3 Atelier lecture – 4 Sorties culturelles

Vos réponses vont nous aider à mieux cibler vos attentes. Pour mettre en place ces activités nous comptons sur vous pour y adhérer. Vous pouvez encore nous adresser vos suggestions.



Envie de chanter, de faire partie d'un groupe chaleureux. Déjà 15 choristes. Ils vous attendent. Vous lisez la musique ou pas, vous êtes débutant ou chanteur aguerri, venez partager avec nous de belles émotions en pratiquant le chant choral.

Le responsable de la chorale est M. Nicolas WYDERKOWSKI.

**Répétitions tous les vendredis de 19h à 21h.**

N'hésitez pas à vous renseigner et à nous rejoindre. Pour de plus amples informations, veuillez contacter : Mme Patricia Rouat (p.rouat@mairie-lezignan-la-cebe.fr).

## VITICULTURE

Nous lançons une étude préalable au réaménagement du site de remplissage des pulvérisateurs agricoles (situé chemin des tombes). Récemment cet équipement a été dégradé.

Cela concerne ; la dépollution de l'espace, le réaménagement avec la mise en place d'un dispositif de contrôle d'accès et d'utilisation.

## À NOTER

### Communication municipale.

Lors de la publication du bulletin municipal annuel, la commune publie les événements de l'état civil ; mariages, naissances et décès.

Les administrés concernés qui ne souhaitent pas être cités dans cette rubrique, doivent le formuler par écrit auprès de l'administration communale le plus tôt possible et au plus tard le 15 novembre de chaque année.

### Notre rendez-vous patriotique.

Le 11 novembre 2020, commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Rassemblement devant la mairie pour départ du défilé à 11h. Dépôt de gerbe par le conseil municipal des enfants au square du souvenir. Cérémonie au monument aux morts. Vin d'honneur à la salle polyvalente.

Notre prévision d'organisation pourra être adaptée en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Dans ce cas, nous diffuserons une nouvelle information.

## Tribune Libre Expression de la minorité municipale

LEZINFOS DE JUILLET: Le mensonge : ce que vous lisez à la page (sans numéro) intitulée Commissions municipales est un mensonge : ce sont là les souhaits que nous avons exprimés et dont aucun n'a été repris !

La voix de 33% d'entre vous est absente en Mairie.

Le trombinoscope de ce même numéro ? Inadapté à ce type de communication : photos déformées en tous sens, foncées, tachées... Indignes de publication.

CONSULTATIONS MAIRIE : Mr le Maire demande aux nouveaux élus de modifier ce que l'équipe précédente avait approuvé, écrit-il : les noms des rues de la Pinède. Et il propose, « pour la rue reliant le chemin des Barthes à l'avenue de la Pinède » : rue des Centenaires ! Quelle ironie! Et quel peu de cas du travail des anciens élus.

Mr le Maire consulte par mail une trentaine de familles pour décider du nouvel emplacement de la croix des Cresses. Nous préférierions de loin élargir le panel de concertation grâce à un imprimé distribué chez les commerçants ou à la Mairie et donner ainsi l'occasion à quelques centaines de personnes de participer à la décision ? Qu'en pensez-vous ?

Très prochainement, la minorité municipale disposera d'un espace d'expression libre, sans contrainte de temps, de longueur ou de police de caractères... un espace pour continuer à faire vivre notre groupe : nos idées, nos propositions, des infos, des photos, des articles... Nous sommes contraints ici, nous serons libres ailleurs ! LEZIGNAN LA CEBE, POUR TOUS, AVEC TOUS !



## TRAVAUX

### Ecole.

A l'école, lors du temps des vacances nous avons réalisé plusieurs remises en état et équipements pour l'amélioration de l'état sanitaire des locaux. Les toilettes ont été remplacées. Stop au gaspillage ; les lavabos ont été équipés de robinets avec arrêt d'eau automatique.

La partie laboratoire de la cantine, a été dotée d'un système spécifique de nettoyage des sols. Des plinthes et des protections de bas de portes inox ont été installées. Des vérifications périodiques de la conformité de nos équipements et de nos pratiques sont régulièrement effectuées avec un conseiller technique référent.



### ZAC de « la Pinède » et R.D 609.

Nos deux principaux chantiers ont redémarré.

A la **ZAC de « la Pinède »**, la réalisation des réseaux secs (électrique et fibre optique) est en cours jusqu'à fin septembre. Ensuite seront réalisés jusqu'à mi-novembre environ les travaux de voiries (bordures, trottoirs, chaussée).

Sur la **RD 609** la connexion des réseaux secs enterrés se termine avant la dépose des lignes aériennes puis des poteaux. Les finitions voiries seront effectuées ensuite.

### Lotissement Le Bellevue

La commune s'efforce d'améliorer l'espace public situé au cœur de ce quartier.

Prochainement, le dispositif de régulation d'exutoire des eaux pluviales sera sécurisé par l'installation d'une nouvelle clôture. Ces travaux seront réalisés en régie par nos services techniques.

Lors du centenaire du début de la guerre de 1914, nous avons érigé un square du souvenir. Chaque arbre qui a été planté rappelle à notre souvenir le sacrifice des Poilus de Lézignan la Cèbe. Depuis plusieurs mois les dégradations se multiplient. Détérioration des plantations, des plaques portant le nom des morts pour la France, du système d'arrosage des végétaux, tous les jeux en bois ont été détruits ainsi qu'une partie de la clôture en bois de ce lieu. **MERCI** de respecter et de faire respecter ce lieu. En cas d'infraction, n'espérez aucune indulgence.

### Rue du Pigeonnier - Rue de l'Egalité.

Pour améliorer la visibilité, au carrefour de la rue du pigeonnier et de la rue de l'égalité, la réalisation d'un pan coupé est en cours.



## PATRIMOINE

### Monument aux morts.

Le monument aux morts subit une importante érosion principalement consécutive au développement de lichens dans la pierre. Un traitement pour éliminer ce phénomène et nettoyer l'édifice sera réalisé courant du mois d'octobre par un artisan piscénois spécialisé dans ce type d'intervention.

## Réaménagement du Parvis de l'église Sainte Marie.

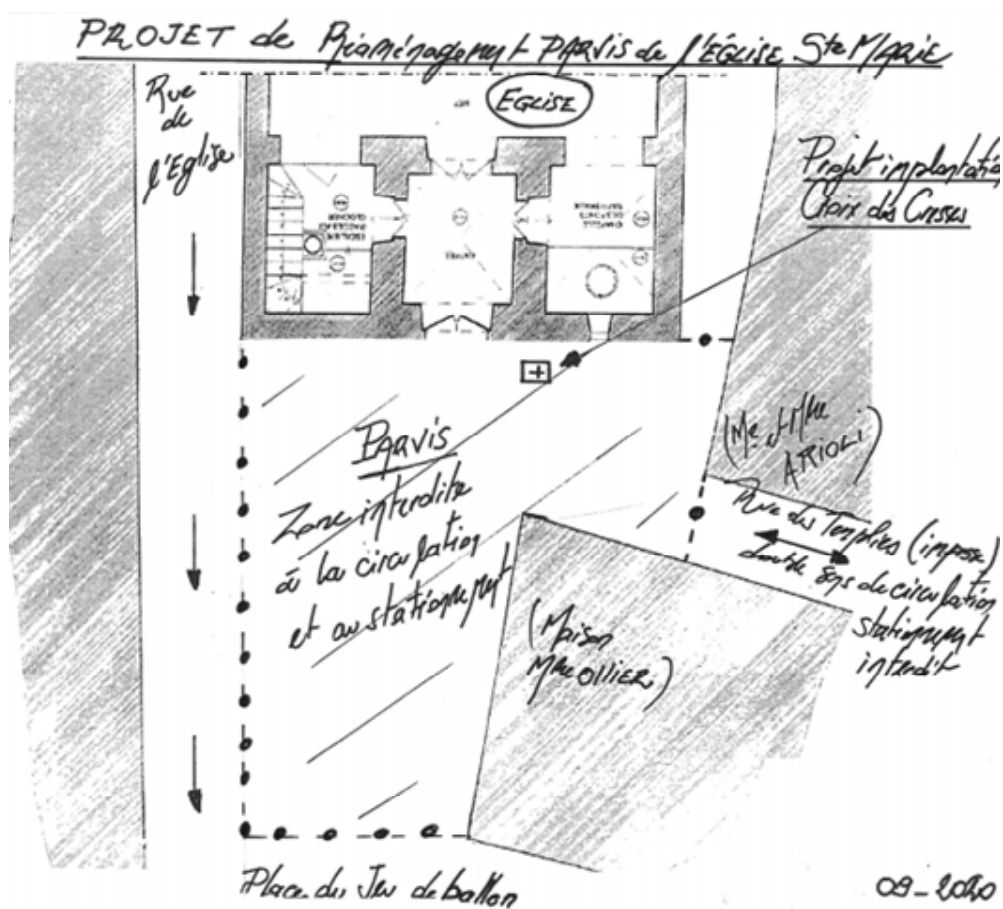
Après la rénovation du clocher nous allons valoriser cet édifice très important de notre patrimoine local en libérant l'espace situé sur son avant.

Les voitures qui y stationnent obstruent la vue et souillent le sol. A cela s'ajoute la gêne lors des offices et encore plus lors des cérémonies d'obsèques.

Le réaménagement concerne donc la délimitation de l'espace compris de l'entrée de l'église jusqu'à la place du jeu de ballon et en limiter l'accès aux piétons.

Entre la partie du sol à l'avant de l'église réalisée en pavés autobloquants et jusqu'à la place du jeu de ballon (partie en bitume), une résine colorée sera appliquée ou, un béton désactivé sera réalisé (coloris proche de celui des pavés).

Des bornes délimiteront le périmètre du parvis dont certaines seront amovibles pour permettre le passage de véhicules de services et de secours. La circulation des voitures depuis la rue de l'église vers la place du jeu de ballon resterait possible en sens unique (de la RD609 vers la place du jeu de ballon), celle de la rue des templiers vers l'entrée de l'église ne serait plus possible. La rue des templiers à proximité du parvis se terminerait en impasse.



## La Croix des Cresses.

Par ailleurs, nous avons commandé la restauration de la Croix des Cresses qui avait été accidentée il y a un an environ.

A l'origine (milieu du 17ème siècle) cette croix avait été érigée pour marquer l'entrée du cimetière situé alors au nord de l'église. Elle fut déplacée une première fois (vers 1791) lors de la création de l'actuel cimetière de la rue de l'égalité.

En 1868, lors de l'extension du cimetière elle a été installée au bord de l'actuelle RD609.

Après sa restauration, nous proposons que la Croix des Cresses retrouve son emplacement d'origine en l'installant devant l'église. Elle contribuerait à marquer la fonction du parvis et elle pourrait être valorisée lors des visites du village. Pour ce projet, nous sollicitons l'avis de nos concitoyens.

Vous pouvez nous faire part de vos remarques par e.mail à : [accueil@lezignanlacebe.fr](mailto:accueil@lezignanlacebe.fr) ou par courrier à déposer à l'accueil mairie.

